

LÉON FALLUE



LA CONQUÊTE DE GAULES

ANALYSE RAISONNÉE DES
COMMENTAIRES DE JULES CÉSAR

Sommaire

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE HUITIÈME.

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAMPS ROMAINS DE LA
GAULE.

TABLE BIOGRAPHIQUE.

TABLE GÉOGRAPHIQUE.

PRÉFACE.

Dans les fréquentes pérégrinations de notre jeunesse, nous avons rencontré des camps romains dits *de César* et des lieux appelés *Champs-du-Combat*. Personne, même parmi les érudits, ne pouvait nous renseigner sur leur origine. Nous consultions les Commentaires sans en tirer plus de lumières ; car nous ignorions même chez quel peuple gaulois nous étions.

Quelques savants nous renvoyaient aux éditions plus ou moins anciennes de la *Guerre des Gaules* pour en consulter les notes. Toutes nous paraissaient peu concluantes ou stériles.

Il devint alors évident pour nous qu'il manquait un livre à la science historique. Le découragement nous fit abandonner l'œuvre de César et une foule de documents, fruit de nos premières recherches, qui ont ainsi sommeillé près de quarante ans dans la poussière de nos cartons.

Il a fallu un miracle pour les en faire sortir. Il a fallu que notre pays fût gouverné par un prince ami des études archéologiques, qui s'en occupe par délasement, forme des musées avec de nobles débris souvent dédaignés et qui se rattachent aux premiers temps de notre histoire.

Cet exemple venant de si haut ne pouvait manquer de produire parmi les savants la plus noble des émulations, de réveiller en nous certains penchants qui n'avaient besoin que d'un peu d'encouragement pour renaître. Nous sommes donc revenu à César et avons tenté de faire nous-même le livre que nous avons tant de fois cherché.

Mais nous avons été retenu dès les premiers pas faute de savoir quel plan adopter : faire une autre édition des *Commentaires* ne nous paraissait pas chose assez neuve. Il y en a tant qui ne remplissent pas le but que les curieux pourraient désirer ; écrire sur un plan nouveau les *Campagnes de César dans les Gaules*, titre que le conquérant a lui-même choisi, nous semblait afficher la prétention de vouloir refaire son œuvre, de prendre la place de l'auteur, de lui attribuer des pensées qu'il n'eut peut-être jamais, de décider enfin des causes qui motivèrent ses résolutions dans certaines circonstances données. Tout cela nous paraissait bien hardi, car nous ne voulions pas substituer un roman historique à l'œuvre inimitable qu'il importait avant tout de ne pas défigurer.

Qu'on explique, si l'on peut, dans les *Commentaires*, ce qui paraît obscur, mais qu'on ne s'avise pas de les refaire : une erreur qu'on aura produite prendra bientôt des proportions gigantesques, et donnera naissance à une foule de déductions fausses quand elle aura passé par plusieurs mains.

Aucun auteur de l'antiquité n'a eu le mauvais goût de s'approprier l'œuvre du conquérant. Celse en a fait une paraphrase latine ; Planude, plus tard, une paraphrase grecque.

La paraphrase n'oblige qu'à parler selon le sens des textes ; et si ce sens laisse quelque chose à désirer, l'auteur, instruit soit par la tradition, soit par ses propres recherches ou par des ouvrages contemporains, ne se fait pas scrupule de le déterminer. Pour n'en citer qu'un exemple : Planude, dans le septième livre des *Commentaires*, n'hésite pas à dire que la rencontre de César et de Vercingétorix eut lieu en Séquanie, ce que le texte de l'historien laisse seulement à présumer.

En suivant le procédé de ces deux auteurs, nous avons entrepris une simple *Analyse raisonnée des Commentaires*,

méthode qui nous a permis, pour les choses qui s'expliquent d'elles-mêmes, de conserver la brièveté de César ; car nous pensons que la couleur et le style d'un auteur qu'on veut fait connaître doivent être religieusement respectés. Nous avons traité plus longuement certains points contestés, au sujet desquels les savants sont encore loin de s'entendre entre eux et ne s'entendront peut-être jamais. Nous mettrons en première ligne les positions de *Bibrax*, de *Noviodunum*, d'*Uxellodunum* et des *Meldes*, et croyons que notre dissertation ne laissera plus le lecteur indécis, quand tous les faits en litige auront provoqué son intelligence en passant sous ses yeux.

Quant à l'*oppidum d'Alésia*, nous sommes partisan de l'opinion franc-comtoise, bien que nous ayons contre nous des personnages considérables, et entre autres la commission de la carte des Gaules, composée de membres de l'Institut, de généraux et d'officiers supérieurs distingués. Mais nous nous en consolons en pensant que nous avons pour nous l'opinion du plus grand tacticien des temps modernes, de Napoléon Ier, qui, dans son travail sur les *Commentaires*, n'admet pas que Vercingétorix ait pu se jeter avec quatre vingt mille hommes sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine pour résister à César.

Les *Commentaires* sont un chef-d'œuvre de concision. Ils disent beaucoup en peu de mots. Ils ont néanmoins pour nous le défaut de ce mérite, car ils négligent une foule de détails peu curieux pour les Romains d'alors et dont la connaissance est indispensable à notre époque, qui veut tout scruter et comprendre.

Les faits stratégiques et topographiques ne sont pas une des moindres difficultés des *Commentaires*. On arrive avec plus ou moins de peine à s'en rendre compte. Pour les mieux saisir, nous nous sommes posé une foule d'hypothèses et avons toujours adopté celle qu'aucun texte

ne venait contredire. Ce moyen nous a paru le meilleur, et nous gardons en réserve tous les passages propres à combattre les objections qu'on pourrait nous opposer.

Nous n'avons pas traité cet ouvrage légèrement ; nous y apportons depuis de longues années nos soins assidus, et nous y avons fait entrer tout ce qui était essentiel à conserver des essais de notre jeunesse. Il ne forme qu'un seul volume parce que nous avons restreint le plus possible le champ de la discussion. De trop longues dissertations, ressemblant à une suite de mémoires archéologiques, n'auraient intéressé qu'un petit nombre de personnes, sans remplir le but que nous nous étions proposé. Nous avons joint à ce travail une carte de l'itinéraire des légions dans la Gaule et deux tables : l'une rappelant les noms des chefs et des soldats, l'autre ceux des villes et des peuples cités par César ; de sorte que cette monographie, d'une utilité pratique, remplacera convenablement les *Commentaires* auprès des personnes qui ne tiendront pas à consulter les sources, et pourra guider en même temps dans leurs recherches les curieux et les érudits.

LIVRE PREMIER. — PREMIÈRE CAMPAGNE.

DESCRIPTION DES GAULES. — GUERRE CONTRE LES HELVÉTIENS COMBAT CONTRE ARIOVISTE

(Avant J.-C. 58. — An de Rome 596)

César quittait à peine le consulat qu'il obtint le gouvernement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie. La Cisalpine, traversée par le Pô, se divisait en Gaule transpadane et en Gaule cispadane. La transpadane était bornée au midi par le Pô et à l'ouest par la Vénétie ; la cispadane se voyait entre le même fleuve et le Rubicon. Il joignit bientôt à ce gouvernement celui de la Transalpine, c'est-à-dire de la portion du territoire gaulois appartenant aux Allobroges (Savoie et Dauphiné) et de la partie conquise depuis soixante-sept ans par Fulvius et Sextius, composée de la Provence et du Languedoc, que les Romains avaient appelée *Provincia*.

On connaît les bornes de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence. Il est utile d'être fixé sur les limites des terres conquises à l'ouest du Rhône : contre le fleuve se voyaient les *Helvii* (de Viviers), après eux les *Rutènes provinciaux*, dont la ville principale était Albi ; ensuite les *Tolosates* (de Toulouse) ; à l'ouest étaient les *Aquitains* de Lectoure, d'Auch et de Conserans ; au midi, la Province avait pour limites la Méditerranée et les *Ibères*, qui en étaient séparés par une ligne tirée de Port-Vendres (*Portus Veneris*) à Conserans.

César avait désiré joindre la Transalpine à son gouvernement de la haute Italie, prévoyant qu'elle lui donnerait sujet de faire la guerre et de créer une armée brave, aguerrie et dévouée à sa personne. Il ne projetait pas encore de détruire la constitution de son pays, bien qu'elle fût viciée depuis que le sénat subissait le joug des factions. Il enviait seulement la gloire des premiers généraux de la république et voulait les égaler par ses hauts faits, noble ambition que justifiaient dix années de rudes travaux et de conquêtes. Pompée vit bientôt qu'il aurait un rival ; de là ses menées près du sénat pour faire rejeter toutes les demandes de César, ne prévoyant pas que par sa haineuse opposition il mettait en jeu sa propre fortune, celle de Rome et du monde entier.

Les entreprises des *Helvetii* (Helvétiens ou Helvètes) vinrent heureusement servir le proconsul et contribuer à l'exécution de ses projets. La Gaule ultérieure, dit-il, est divisée en trois parties, composées de l'Aquitaine, de la Celtique et de la Belgique. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées et de la partie de l'Océan qui baigne l'Espagne à la frontière de la Province romaine.

La Celtique est entre le Rhône, la Garonne, l'Océan, la Seine et la Marne. Ces deux derniers cours d'eau la séparent des Belges. Elle s'étend à l'ouest jusqu'au Rhin, ayant pour limites septentrionales celles des Lingons et des Séquanes (peuples de Langres et de la Franche-Comté).

Les Belges, qui commencent aux frontières des Celtes, s'avancent jusqu'à l'embouchure du Rhin et regardent le nord et l'orient.

Les Helvétiens sont bornés d'un côté par ce fleuve, qui les sépare de la Germanie ; d'un autre par le mont Jura, placé entre eux et les Séquanes : *qui est inter Sequanos et Helvetios* ; et enfin par le lac Léman (de Genève) et le Rhône, qui coule entre l'Helvétie et la Province romaine :

tertia lacu Lemano et flumine Rhodano qui Provinciam nostram ab Helvetiis dividit.

Cette description est positive, et il nous importe surtout d'établir que les Helvétiens possédaient la portion de territoire comprise entre le Jura, le lac de Genève et le Rhône, c'est-à-dire les plaines qui s'étendent du côté de Gex, de Coppet, et courent, en se rétrécissant, jusqu'au Pas-de-la-Cluse, maintenant le Fort-de-l'Écluse.

Le Rhône séparait dans ces contrées les Helvètes des Allobroges : *Helvetiorum inter fines et Allobrogum.... Rhodanus fluit.* Ceux-ci faisaient depuis peu de temps partie de la Province, nom que les Romains donnaient à tous les pays conquis qu'ils annexaient à leur république. Ceci s'accorde avec ce que vient de dire l'historien : que la Gaule celtique indépendante ne commençait qu'au Rhône.

Genève était, vers le nord, le dernier oppidum des Allobroges. Le pont de cette ville touchait au territoire des Helvètes : *Extremum oppidum Allobrogum est proximumque Helvetiorum finibus Geneva.... ex eo oppido pons ad Helvetios pertinet.* Ces détails géographiques serviront à l'intelligence de ce qui va suivre.

Les Helvètes, trop à l'étroit sur leurs terres, avaient depuis plusieurs années conçu le projet d'aller s'établir dans la Gaule. L'ambitieux Orgétorix, l'un de leurs principaux citoyens, les entretenait dans cette idée, espérant arriver à la royauté. Ayant eu mission de rechercher l'alliance des nations voisines : *ad eas res conficiendas Orgétorix diligitur,* il passa en Séquanie et persuada à Casticus, fils de Catamantalède, qui avait régné sur ce pays, de succéder à son père. Il alla nouer les mêmes intrigues chez les Éduens, près de Dumnorix, frère de Divitiacus, premier magistrat de la cité, et lui donna sa fille en mariage. Ces projets devaient assurer à chacun la domination de son propre pays, et leur triumvirat celle de toute la Gaule. Les Helvètes, avertis du

dessein d'Orgétoix, le mettent en prison et l'obligent à se justifier. Le feu doit être la peine de son crime. Ses partisans se réunissent et veulent le défendre ; il meurt sur ces entrefaites, soupçonné de s'être donné la mort.

Les Helvètes n'en persistent pas moins dans leur projet d'émigration ; ils amassent, à cet effet, des vivres et passent deux ans à faire les préparatifs de leur départ, qui devait s'effectuer dans la troisième année.

Pour s'ôter toute espérance de retour, ils détruisent les blés qu'ils ne peuvent emporter et brûlent jusqu'à douze villes, quatre cents villages, sans compter les maisons des particuliers : *vicos ad quadragentos, reliqua privata ædificia¹ incendunt*. Ils persuadent aux *Rauraci*, aux *Tulingi* et aux *Latobriges²*, leurs voisins, de se joindre à eux et obtiennent le même succès près des Boïens, qui avaient passé le Rhin pour aller s'établir dans la Norique³. Leur réunion se montait à trois cent soixante-huit mille âmes.

Ils n'avaient que deux chemins pour sortir de leur pays : *duo itinera ex domo⁴ exire possent*, l'un passant par les terres des Séquanes, étroit et difficile, courant entre le Rhône et le Jura, et dans lequel un chariot aurait eu peine à passer : *Erant omnia itinera duo, quibus itineribus domo exire possent, unum per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, quo vix singuli carri ducerentur*. Il était dominé par une haute montagne, de sorte qu'avec peu de monde on pouvait facilement y arrêter une armée : *Mons autem altissimus impendebat, ut facile pauperi prohibere possent*.

On peut aisément se rendre compte de cette route, puisqu'elle courait entre le Rhône et le Jura : c'est évidemment celle qui passe au pied des montagnes, par Saint-Genis, Col-longe, Bellegarde, et franchit le Pas-de-la-Cluse où l'armée des Helvètes pouvait être facilement arrêtée par les Séquanes.

La seconde voie qu'ils pouvaient suivre empruntait la Province romaine. Elle était plus facile et plus expéditive que l'autre ; car, sur plusieurs points, ils pouvaient franchir à gué le Rhône, qui séparait leur pays de celui des Allobroges nouvellement pacifiés : *Alterum per Provinciam nostram, multo facilius atque expeditius, propterea quod Helvetiorum inter fines et Allobrogum, qui nuper pacati erant, Rhodanus fluit, isque nonnullis locis vado transitur.* Entrés chez les Allobroges, ils auraient tourné le Jura et traversé la Province par *Condate* (Chana), *Augustum* (Aoste, près Chambéry), *Vienna* (Vienne), *Revessio* (le Puy), *Anderitum* (Mende), *Divona* (Cahors) et *Vesunna* (Périgueux), pour se rendre chez les *Santons* (de Saintes).

Ils ne pouvaient pénétrer dans la Gaule que par l'une ou l'autre de ces deux voies. Il s'en trouve d'autres, il est vrai, dans les montagnes, mais ce serait une erreur de croire qu'elles fussent praticables alors.

Ils choisissent celui de la Province, comptant user de persuasion avec les Allobroges, peu affectionnés au peuple romain, se réservant d'employer la force au besoin : *Allobrogibus sese vel persuasuros, quod nondum bono animo in populum romanum viderentur existimabant, vel vi coacturos, ut per suos fines eos ire paterentur.* Ils arrêtent, à cet effet, de se réunir à jour fixe sur les bords du Rhône, nécessairement en face et au-dessous de Genève. Ce jour était le 28 mars de l'année 58 avant notre ère.

César, ayant appris leurs projets, quitte Rome, se dirige à grandes journées sur la Gaule et arrive à Genève : *In Galliam ulteriorem contendit et ad Genevam pervenit.*

Nous lui ferons prendre, après avoir quitté Milan, la voie antique de Novare, de *Vercellæ* (Vercell), d'*Eporedia* (Ivrée), d'*Augusta Proëtorïa* (Aoste), de *Durantiä* (Moutier, capitale de la Tarentaise), de *Casuarïa* (Conflans) et de *Bautæ* (Vieil-Annecy).

Il ordonne de couper le pont de Genève : *pontem qui erat ad Genevam jubet rescendi*, et de faire des levées dans la Province, car la Gaule ultérieure ne possédait alors qu'une seule légion.

Il paraît clair que les Helvètes n'étaient pas réunis avant son arrivée ; autrement, rien ne leur eût empêché de franchir le pont et d'entrer chez les Allobroges. Ils ne tardèrent cependant pas à se présenter, et lui envoyèrent les chefs Naméius et Verudoc pour réclamer la permission de passer par la Province, promettant de n'y faire aucun dégât.

L'intention bien arrêtée de César était de leur interdire cette voie. Voulant néanmoins donner le temps d'arriver aux soldats mandés de la Province, probablement pendant qu'il traversait les Alpes, il dit aux députés qu'il délibérerait sur leur demande et qu'ils eussent à se représenter le treizième jour du mois d'avril pour avoir sa réponse. Il gagnait ainsi quinze jours, puisque les émigrants lui députèrent dès leur arrivée, qu'ils avaient fixée eux-mêmes au 28 mars.

Pendant ce temps-là, avec la légion qui est près de lui et les recrues qui lui arrivent de la Province, il fait élever, sur une longueur de 19.000 pas (un peu plus de 28 kilomètres) : *millia passuum decem novem*, un mur haut de seize pieds, muni d'un fossé, depuis le lac Léman, qui se jette dans le Rhône, jusqu'au mont dura, qui divisait alors les Helvètes des Séquanes : *a lacu Lemano, qui in flumen Rhodanum influit, ad montem Juram, qui fines Sequanorum dividit*. Il flanque ce boulevard de corps de garde et de redoutes : *ex opere perfecto praesidia disponit, castella communit*, travaux qui le mettent en mesure de repousser l'ennemi s'il tente de passer le fleuve.

Les députés des Helvètes s'étant représentés le jour convenu, il leur dit que les Romains n'avaient pas coutume de livrer passage sur leurs terres, et que s'ils voulaient le faire de force il était résolu de s'y opposer.

Il est surprenant qu'une armée si nombreuse soit restée plus de quinze jours inactive, voyant surtout arriver journellement des recrues à l'armée romaine et s'élever tant de travaux importants. César, il est vrai, avait agi de ruse envers eux, car sa première entrevue avec leurs députés avait été plutôt de nature à leur donner des espérances qu'à leur faire craindre un refus.

Alors, détrompés, ils essayent de passer le Rhône tantôt de jour, mais le plus souvent de nuit, les uns sur des radeaux ou des barques jointes ensemble, les autres à gué aux endroits où il était le moins profond : *Helvetii ea spe dejecti, navibus junctisque compluribus factis, alii vadis Rhodani qua minima altitudo fluminis erat, nonnumquam interdum, scepius noctu, si perrumpere possent*. Bientôt repoussés sur tous les points par les forts et les traits des soldats, ils se voient contraints d'abandonner leur entreprise : *Conati operis munitione et militum concursu, et telis repulsi, hoc conatu destiterunt*.

Il est clair que César ne s'était préoccupé que de défendre le pays des Allobroges, c'est-à-dire la Province, laissant ouverte la route difficile qui menait chez les Séquanes par le Pas-de-la-Cluse, aussi ne doit-on chercher les traces de ses travaux que sur la rive gauche du Rhône, depuis Genève jusqu'au mont d'Arèze, qui n'est séparé du Jura que par le fleuve, et qu'on pouvait considérer alors comme faisant partie de la même chaîne de montagnes.

La position de ce boulevard n'est-elle pas confirmée de la manière la plus positive par le texte ci-dessus ? En effet, du moment où les Helvétiens tentent de passer le Rhône, soit à gué, soit sur des barques ou des radeaux, et sont repoussés par ceux qui gardent la fortification, on ne peut douter que cette fortification n'ait été sur la rive opposée ; ce serait donc une puérilité, une vaine dépense d'érudition que de

combattre, armé de toutes pièces, l'opinion de ceux qui placent ces travaux sur la droite du fleuve.

Il restait aux Helvétiens à prendre la route difficile du Pas-de-la-Cluse ; mais ils ne pouvaient le faire sans la permission des Séquanes : *Relinquebatur una per Sequanos via qua, Sequanis invitis, propter angustias ire non poterat*. Ils expédièrent des messagers à l'Éduen Dumnorix, ami de cette nation, qui la leur fit accorder.

César connut bientôt le résultat de ces démarches qui durent employer un certain nombre de jours pendant lesquels les deux armées restèrent en présence. Il sut aussi que les Helvètes projetaient, après être passés chez les Séquanes et les Éduens, d'aller s'établir sur les terres des Santons (Saintes), voisines de la Province : *Cæsari nuntiat Helvetiis esse animo per arum Sequanorum et Æduorum iter in Santonum fines facere*. Il laissa à Labienus la garde de son retranchement : *munitioni præfecit*, et quitta l'armée pour se rendre en toute hâte en Italie. Il y leva deux légions et tira de leurs quartiers d'hiver les trois qui campaient auprès d'Aquilée⁵ : *circum Aquileiam hiemabant*. Tout porte à croire qu'il n'alla pas les enlever lui-même de leurs quartiers et qu'il les attendit à Milan.

Jugeant alors que le plus court chemin pour se rendre dans la Gaule ultérieure était de franchir les Alpes : *qua proximum iter in ulteriorem Galliam per Alpes erat*, c'est-à-dire qu'il était moins long que celui qui traversait l'Apennin et passait par Antibes, Fréjus, Aix et Avignon, il s'y engagea avec ses cinq légions en suivant le cours du Pô. Il ne redoute pas les neiges et ne se préoccupe que de prendre la voie la plus courte, ce qu'il avait déjà fait lors de sa première apparition à Geneva.

Les *Centrons*, les *Garocelli* et les *Caturiges*, peuples des montagnes, tentent de l'arrêter ; mais, après les avoir battus dans plusieurs rencontres, il arrive à *Ocellum* (Exiles),

dernière ville de la Province citérieure : *quod est citerioris Provincie extremum*.

Ocellum appartenait aux *Garocelli*. Ils étaient donc allés au-devant de l'armée romaine avec leurs voisins les *Caturiges* (d'Embrun) et les *Centrons* (de la Tarentaise), puisqu'il ne pénètre dans cette ville qu'après avoir battu ces deux derniers peuples et sans être entré sur leurs terres.

Il partit de suite d'*Ocellum* et arriva le septième jour chez les *Voconces*, de la Province ultérieure : *in fines⁶ Vocontiorum ulterioris Provincie die septimo pervenit*, passant par les Alpes cottiennes, *Brigantio* (Briançon), *Gemince* (Mens), *Lucus Augusti* (Luc) et *Dea* (Die), ville principale des Voconces.

Il est surprenant qu'il n'ait pas pris la route de Grenoble, menant plus directement à Vienne que celle de Die. Il faut qu'elle n'ait pas été praticable, car nul autre motif ne le forçait à ce détour, surtout alors qu'il connaissait la marche des émigrants sur le pays éduen.

De chez les Voconces il entra sur les terres des Allobroges, dont la ville principale était Vienna (Vienne), et de là chez les *Ségusiaves*, les premiers au delà du Rhône, en dehors de la Province : *Ab Allobrogibus in Segusianos exercitum durt... hi sunt extra Provinciam primi*.

Les Ségusiaves, peuples du Lyonnais, avaient pour ville principale Feurs (*Forum Segusianorum*). Leur port, sur la Saône, était Lugdunum, où ils tenaient leurs navires. Quelques-uns leur donnent des terres sur la rive gauche, peut-être d'après ce passage de Strabon : Le Rhône, après être descendu des montagnes de la Germanie, coule entre les terres des Ségusiaves et des Allobroges, puis devant Lyon après s'être joint à la Saône.

Ce texte est implicitement corroboré par cet autre du même auteur, disant que la Saône, qui prend sa source dans les

Alpes, sépare les Séquanes des Éduens et des Lingons. Il est évident que si à la suite des Éduens il n'a pas cité les Ségusiaves, c'est que de son temps la Saône coulait à travers les terres de ces derniers. Il n'en était pas de même à l'époque de la conquête, puisque César dit que le Rhône sépare les Séquanes de la Province romaine, c'est-à-dire des Allobroges : *quum Sequanos a Provincia nostra Rhodanus divideret.*

Les Séquanes ou leurs clients s'étendaient donc au midi jusqu'au Rhône, et touchaient vers l'ouest à la Saône. Alors César ne dut pas camper sur la rive gauche de cette rivière, qui n'appartenait pas aux Ségusiaves, bien que ce soit de ce côté qu'il attaquera les Helvètes. Nous pensons que, après être entré à Lugdunum, il s'établit à 5 kilomètres à l'ouest de cette ville, sur le territoire accidenté des communes d'Écully, de Tassin et de Craponne, où existent les restes du seul camp romain qui se voie chez les Ségusiaves et que l'on doit attribuer à ce passage de César, puisque ni lui ni ses lieutenants n'y ont jamais séjourné à aucune autre époque.

Il apprit bientôt que les Helvétiens avaient franchi la route difficile du Jura, traversé les terres des Séquanes, d'où ils étaient passés sur celles des Éduens dont ils ravageaient les campagnes : *Helvetii jam per angustias et fines Sequanorum transdixerant, et in Æduorum fines pervenerant, eorumque agros populabantur.*

Les Éduens, voyant qu'il leur était impossible de se défendre, envoient des messagers à César pour lui demander assistance et lui exposer que, ayant toujours été alliés du peuple romain, ils voyaient avec peine que leurs champs étaient ravagés, leurs enfants emmenés en esclavage, et leurs oppida attaqués à la vue d'une armée romaine : *cum se suaque ab his defendere non possent, legatos ad Cæsarem mittunt, rogatum auxilium. Ita se omni*

tempore de populo romano meritos esse, ut pene, in conspectu exercitus nostri, agri vastari, liberi eorum in servitudinem abduci, oppida expugnari non debuerint.

Arrivent après eux les *Ambarri*, amis et de même sang que les Éduens. Ils disent que leurs champs sont ravagés, et que, dans le triste état où ils sont réduits, ils peuvent à peine défendre leurs oppida : *Eodem tempore quo Ædui, Ambarri quoque, necessarii et consanguines Æduorum, Cæsarem certiores faciunt sese, depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere.*

A leur tour, les Allobroges, ayant leurs bourgades et leurs maisons au delà du Rhône, viennent se réfugier auprès de César et lui exposent qu'il ne leur reste plus rien que le sol : *Item Allobroges, qui trans Rhodanum vicis possessionesque habebant, fuga se ad Cæsarem recipiunt, et demonstrant sibi præter agri solum nihil esse reliqui.*

César, touché de ce qu'il apprenait, ne crut pas devoir attendre pour y remédier que la ruine de ses alliés fût consommée et que l'ennemi fût arrivé chez les Santons : *in Santones Helvetii pervenerint.*

Nous n'avons que la combinaison de ces deux derniers textes pour comprendre la marche des Helvétiens depuis leur départ de Genève, car les plaintes des peuples successivement ravagés indiquent la route qu'ils ont dû suivre.

Les Allobroges de la rive droite du Rhône, étant les plus éloignés, arrivent les derniers et se plaignent de maux passés : *il ne leur reste plus rien que le sol.* Milo les émigrants étaient entrés sur leurs terres et les avaient pillées depuis le Pas-de-la-Cluse jusqu'à Belley.

Les Éduens et les Ambarri, encore aux prises avec les Helvètes, étaient nécessairement venus les premiers, se trouvant les plus rapprochés du camp romain. On conne la

position des Éduens. Si maintenant pour arriver chez eux, après avoir quitté les Allobroges d'outre-Rhône, les émigrants passent chez les Ambarri, ces derniers étaient donc fixés dans la Bresse méridionale, entre Belley et la Saône, et non, suivant quelques géographes, dans le Charolais, car on ne verrait pas trop pourquoi les Helvètes auraient suivi la droite du Rhône jusqu'à Belley pour remonter, de là, devant Châlons.

César qualifie les Ambarri du titre d'amis et de frères des Éduens : *necessarii et consanguinei Æduorum*, ce qui ne veut pas dire clients, car alors il se serait servi des expressions *clientes*, *sub imperio* ou *conjuncti*. Celle d'amis et de frères fait seulement comprendre que les Ambarri, anciens peuples éduens, étaient passés, depuis un temps plus ou moins long, sur la rive gauche de la Saône, où ils étaient devenus Séquanes. Ils ne sont pas, en effet, cités parmi les clients des Éduens lorsque ceux-ci vont au secours d'*Alesia* (lib. VII).

Leur point de départ est indiqué chez les Éduens par le village d'Ambérieux, situé au-dessous d'Anse (Assa Paulini), dans le Beaujolais qui semble avoir été leur berceau. On s'explique leur extension à l'ouest de la Saône par les noms d'Ambérieux et de Bérieux, et leur plus forte agglomération sur la gauche de l'Ain, par ceux des localités d'Ambérieux, d'Ambatrix, d'Ambronay et de la rivière Albarine.

Tout porte à croire que, après avoir traversé le pays des Allobroges d'outre-Rhône, les Helvètes arrivèrent à Saint-Rambert, où ils entraient chez les Ambarri. Là, deux chemins s'offraient à eux pour gagner la Saône : l'un allait, par Meximieux, Villars, Ambérieux et Trévoux, devant Villefranche ; l'autre se dirigeait, par Bourg, en face de Mâcon. Tout chemin intermédiaire était impossible, le pays étant coupé par cinq rivières, une foule d'étangs et de marais. La suite prouvera qu'ils, prirent celui qui menait

devant Villefranche. Les Séquanes, en leur permettant de traverser leurs terres, le leur avaient peut-être imposé, car il passait chez les Ambarri qui pouvaient être impunément pillés, n'étant pas leurs frères.

Pendant qu'ils cheminaient sur la rive droite du Rhône, Labienus, que nous allons bientôt voir avec César, devait les suivre de flanc avec sa légion, pour les empêcher de franchir le fleuve et d'entrer chez les Allobroges. Nous le ferons passer par *Condate* (Chana), par *Etanna* (Ienne), *Augustum* (Aoste), *Bergusium* (Bourgoin), *Vienna* et *Lugdunum*, où il dut rencontrer son général.

La position que César occupe près de Lugdunum est parfaite. Il peut y être rejoint par Labienus, recevoir les députés des Éduens, des Ambarri et des Allobroges, surveiller les mouvements de l'armée ennemie et lui couper, au besoin, le passage chez les Santons. Ajoutons que son voisinage de la Saône lui permet de faire charger sur des navires les blés nécessaires à la nourriture des troupes tant qu'elles ne s'éloigneront pas trop de la rivière.

Pressé par cette foule d'alliés qui lui promettaient des vivres, il résolut d'entrer de suite en campagne. Le succès le rendait maître de leurs destinées. Rien ne flattait mieux les vues ambitieuses du futur conquérant.

Il apprit alors par ses éclaireurs que les Helvétiens traversaient la Saône sur des radeaux et des barques jointes ensemble : *Id Helvetii ratibus ac lintribus junctis transibant* ; que les trois quarts de leur armée l'avaient déjà franchie, et qu'il ne restait plus que l'autre quart sur la rive gauche : *Ubi per exploratores Cæsar certior factus est tres jam copiarum partes Helvetios id flumen traduxisse, quartam vero partem circa 'fumen Ararim reliquam esse.* Des éclaireurs ne peuvent guère être envoyés à plus de cinq ou six lieues de leur corps d'armée ; c'est précisément la distance qu'il y avait du camp de César à Jassans et à

Beauregard, villages qui se trouvent sur les bords de la Saône, au-dessus de Trévoux.

Il quitte ce camp dès la troisième veille (après minuit) avec trois légions, et arrive devant la partie des Helvétiens qui n'avait pas encore passé le fleuve : *De tertia vigilia cum legionibus tribus e castris profectus, ad eam partem pervenit quæ nondum flumen transierat.*

Il se met en route après minuit, dit-il, passant nécessairement la Saône à Lyon puisque l'ennemi qu'il veut attaquer est sur la rive gauche. Peut-on tirer d'un départ si matinal la conséquence qu'il avait fait une marche forcée d'une douzaine de lieues ? Non, car il se serait servi de l'expression *magno itinere*, qu'il emploie pour une de ses longues étapes sur l'Aisne (lib. II). Il n'aurait pas fait, d'ailleurs, parcourir tant de chemin à ses troupes, ayant le projet de livrer bataille en arrivant en face de l'ennemi. Or, s'il part dès la troisième veille, c'est qu'il veut le surprendre au point du jour, après une simple marche de six lieues, et cette marche le conduit au-dessus de Trévoux. Nous ne croyons donc pas avec M. de Saulcy⁷ que les Helvétiens étaient campés à quelques lieues au-dessus de Mâcon. Il aurait fallu que César fît une trop longue étape pour les y rencontrer, et franchit une foule de rivières et de terrains marécageux qui existaient entre Trévoux et cette ville, lesquels ont contraint de faire passer la voie gauloise sur la rive droite de la Saône.

Les émigrants, embarrassés de bagages et pris à l'improviste, furent tués ou dispersés dans les bois voisins : *Eos impeditos et inopinantes aggressus magnam partem eorum concidit, reliqui sese fugæ mandarunt atque in proximas silvas abdiderunt.* Ils appartenaient au canton de Zurich, qui antérieurement, sorti seul de son pays, avait vaincu Cassius et fait passer ses soldats sous le joug. César éprouva d'autant plus de plaisir à les battre qu'un aïeul de

son beau-père, lieutenant de Cassius, avait été tué avec ce général.

Il est à croire que les quatre-vingt dix mille Helvètes qui furent attaqués au moment où ils pillaient les Ambarri n'étaient pas entassés sur les bords de la Saône, et qu'on fut obligé d'aller les chercher un peu plus loin ; aussi placerons-nous le champ de bataille sur les territoires de Juis et de Mizerieux où passe la rivière de Toublain, dont le voisinage était nécessaire pour une si grande réunion d'hommes, et près des bois d'Ambérieux, où ils durent se sauver après leur défaite. Quelques-uns ont parlé de la plaine de Bierse, sans réfléchir qu'elle n'était alors qu'un marais impraticable comme l'indique son nom *Biertia*, d'après notre savant du Cange.

Les noms de Juis et de Mizerieux ne rappelleraient-ils pas d'ailleurs le souvenir de Jules et celui de ce combat où tant de malheureux Helvétiens tombèrent sous le fer des légions, opinion d'autant plus admissible que la tradition du pays porte que cette bataille se livra en face de Villefranche, c'est-à-dire au-dessus de Trévoux ?

Cette affaire terminée, César songea à poursuivre ceux qui avaient passé la rivière. Il y fit jeter un pont et la franchit avec ses troupes : *Pontem ad Arare faciendum curat, arque ita exercitum transduxit*. Nous lui ferons prendre position sur la rive droite du côté de Villefranche, où il dut être rejoint par ses trois dernières légions conduites par Labienus.

Les Helvétiens, surpris qu'il eût opéré ce passage en un seul jour quand il leur en avait fallu vingt pour arriver au même but, lui firent demander de les établir là où il le voudrait, sinon qu'il se souvînt des victoires qu'ils avaient plus d'une fois remportées sur les légions. Il leur répondit que, quand même il consentirait à oublier leurs anciennes injures, ils devaient se rappeler qu'ils venaient de ravager les terres des Éduens, des Ambarri, des Allobroges, et qu'ils avaient

tenté de passer de force par la Province : *quod ex invito, iter per Provinciam per vim tentassent, quod Æduos, quod Ambarros, quod Allobroges vexassent* ; qu'il était prêt néanmoins à traiter avec eux pourvu qu'ils consentissent à lui donner des otages et à réparer le tort qu'ils avaient fait à ses alliés. Le chef de la députation répondit que les Helvétiens n'avaient pas l'habitude de livrer des otages et se retira.

Ces nombreux émigrants, suivis d'une foule considérable de chariots, durent, en présence de l'armée romaine, s'engager sur le chemin qui leur paraissait le plus facile. Ils en avaient deux à leur portée, l'un gagnant la Loire par les défilés du Morvan et passant par Beaujeu et Charlieu, l'autre allant directement de Lyon à Châlons. En suivant ce dernier, ils avaient l'avantage d'éviter les montagnes et de passer sur les terres des Éduens, où ils étaient appelés par la faction qui leur avait fait ouvrir la voie de la Séquanie.

Ils décampèrent dès le lendemain et, comme ils étaient à quelque distance des légions, César envoya sa cavalerie pour voir définitivement quelle route ils prendraient : *qui videant quas in partes hostes iter faciant*. Ils s'étaient donc groupés à trois lieues au moins de lui, vers Belleville, après avoir rappelé ceux de leurs compatriotes répandus dans toutes les directions sur les terres des Éduens.

César, ayant su qu'ils prenaient la voie de Mâcon, de *Tunirtium* (Tournus) et de Châlons, les suivit et campa chaque soir derrière eux. Les noms des villages de *Jullié*, de *Julliénas*, de *Montbellet* (*Mons Belli*) qui se trouvent sur cette route, ne rappelleraient-ils pas quelques-uns de ses campements ?

La cavalerie envoyée en reconnaissance se composait de quatre mille hommes, les uns fournis par toute la Province, les autres par les Éduens et leurs alliés : *quem ex omni Provincia et Æduis atque eorum sociis coactum habebat*.

Elle fut battue par cinq cents cavaliers helvétiques, ce qui augmenta leur assurance et les rendit plus entreprenants.

Comment se fait-il que cinq cents cavaliers de cette nation battent les quatre mille de l'armée romaine ? Liscus, souverain magistrat de Bibracte, l'apprendra dans peu de jours à César : c'est que ceux-ci étaient commandés par un ami des Helvétiques, gendre d'Orgétorix, l'Éduen Dumnorix, dont la fuite sur le champ de bataille avait donné lieu à celle des autres : *Initium ejus fugæ a Dumnorige atque ejus equitibus factum esse, eorumque fuga reliquum esse equitatum perterritum.*

Reste à savoir comment la cavalerie éduenne se trouvait avec César. S'il l'eût mandée, à jour fixe, sur la droite de la Saône, c'eût été livrer le secret de sa marche aux Helvétiques, dont elle n'aurait pu traverser l'armée sans danger. Nous préférons croire qu'elle avait escorté les députés éduens venus dans le camp romain pour réclamer le secours des légions et qu'elle s'y était ralliée aux cavaliers de la Province.

Après cette malheureuse rencontre, César crut devoir suivre les émigrants sans combattre, n'occupant les siens qu'à les serrer de près pour les empêcher de courir et de piller. Ils marchèrent durant environ quinze jours, de sorte que leurs dernières troupes n'étaient qu'à 5 ou 6 milles (8 kilomètres environ) de son avant-garde : *Ita dies circiter quindecim interfecerunt uti inter novissimum hostium agmen, et nostrum primum, non amplius quinque aut sex millibus passuum interesset.*

Il s'aperçut alors qu'il allait bientôt manquer de vivres ; car les Éduens ne s'empressaient pas de lui envoyer ceux qu'ils lui avaient promis, et il ne pouvait compter sur la moisson qui était loin d'être prête (on était donc dans les premiers jours de juillet), ni sur le blé qu'il avait fait conduire par la Saône, puisque l'ennemi, qu'il ne voulait pas perdre de vue,

s'en était éloigné : *Eo autem frumento, quod flumine Arari navibus subvexerat, propterea minus uti poterat, quod iter ab Arare Helvetii averterant, a quibus discedere nolebat.*

Ces deux derniers textes peuvent nous instruire de la marche des légions, si l'on se rend compte d'avance que César approchait du lieu où il livrera bataille aux Helvétiens et que ce lieu, comme la science moderne l'a prouvé, existe sur les territoires d'Ivry et de Cussy-la-Colonne, villages situés à 7 lieues au nord-est d'Autun.

Pour y arriver, les Helvétiens avaient donc suivi les bords de la Saône jusqu'à Châlons, d'où, tournant à gauche, ils s'étaient engagés sur la route d'Arnay-le-Duc ; ce fut, par conséquent, à Châlons que les Romains abandonnèrent leurs navires, ce qui les priva de blés à mesure qu'ils s'en éloignèrent.

Il y a 7 lieues de Cussy-la-Colonne à Châlons, 12 lieues 1/2 de Châlons à Mâcon, par conséquent 19 lieues 1/2 de Cussy à cette dernière ville. Si l'on suppose, avec M. de Saulcy, que les Helvétiens aient passé la Saône à 2 lieues au-dessus de Mâcon et que César les ait trouvés réunis à 4 lieues plus loin, il faudra adopter Tournus pour lieu de leur concentration. Or, Tournus n'étant qu'à 13 lieues de Cussy, ils auraient donc, chose inadmissible, employé quinze jours pour franchir une distance si courte, tandis que s'ils sont partis de Belleville, comme nous l'avons établi, ils auront fait 27 à 28 lieues pendant ces quinze jours, nombre satisfaisant pour une pareille foule.

César, allant bientôt manquer de blés, rassembla les chefs éduens qui étaient près de lui. Nous citerons Liscus, vergobret ou souverain magistrat de la cité, et Divitiacus, un des principaux du pays. Divitiacus était druide, preuve que ces prêtres, qui décidaient presque toujours de la paix et de la guerre, étaient partisans de l'alliance romaine.

Il se plaignit à eux de n'être pas secondé pour une guerre entreprise dans leur propre intérêt et dans le seul but de les délivrer. Liscus le tira en particulier et lui apprit qu'il y avait deux partis à Bibracte, que Dumnorix, frère de Divitiacus, homme hardi et entreprenant, tenait toutes les fermes du pays à vil prix, ce qui lui permettait d'être en grand crédit près du peuple par ses libéralités : *Complures annos portoria reliquaque omnia Æduorum vectigalia parvo pretio redempta habere : propterea quod ille licente contra liceri audeat nemo*. Ce texte prouve que les revenus publics étaient afferchés dans la Gaule et qu'il y en avait de diverses natures.

Liscus ajouta que ce factieux, qui entretenait un corps de cavalerie toujours à sa suite, avait plus de pouvoir que le souverain magistrat et persuadait au peuple par ses discours séditionnels que si les Éduens ne pouvaient être maîtres, il valait encore mieux se soumettre à des Gaulois qu'aux Romains, enfin que, étant allié des Helvètes, il avait été cause, par sa fuite, de la dernière défaite de la cavalerie.

César, avant de passer outre, fait venir Divitiacus, qu'il savait attaché au peuple romain, et sans autre interprète que Valérius Procillus, l'homme le plus distingué de la Province gauloise, l'instruit de ce qu'on vient de lui dire de son frère. Divitiacus ne put nier les menées de Dumnorix, son ambition et son désir de se faire roi à la faveur des Helvétiens, mais il pria César de lui pardonner, parce que s'il le punissait personne, à cause de la bienveillance dont il l'honorait, ne pourrait croire que ce fût contre sa volonté et qu'il serait odieux à toute la Gaule.

Touché de ses raisons et de ses larmes, César lui prend la main et le rassure, puis fait venir Dumnorix, et, en présence de son frère, lui déclare les sujets de plainte qu'il a donnés tant aux Romains qu'à ses propres concitoyens. Il lui

pardonne en considération de Divitiacus, le renvoie, mais fait pourtant épier ses discours et ses actes.

Il apprend, le même jour, par ses éclaireurs que les Helvétiens s'étaient postés au pied d'une montagne située à 8 milles (3 lieues) de son camp. L'ayant fait reconnaître, il sut qu'on pouvait la gravir aisément, et envoya Labienus, vers minuit, avec deux légions guidées par les mêmes éclaireurs, avec ordre de s'établir au sommet de la montagne ; lui-même part trois heures après, précédé de toute sa cavalerie. Cosidius, qui passait pour un général expérimenté, avait la conduite des éclaireurs.

Labienus occupait le poste qui lui avait été assigné, et César n'était qu'à 5/4 de lieue de l'ennemi lorsque Cosidius accourut à toute bride pour lui dire que les Helvétiens étaient maîtres de la montagne. Il n'avait pas reconnu les troupes de Labienus. Le plan d'attaque se trouvant dérangé par ce faux avis, l'armée romaine fut mise en bataille sur une éminence voisine. Pendant ce temps-là les Helvètes décampaient et s'éloignaient des légions. César marcha derrière eux à la distance accoutumée et s'établit à 5/4 de lieue de leur camp.

Le lendemain, jour de la distribution des blés aux soldats, voyant qu'il allait bientôt en manquer et qu'il n'était pas à plus de 7 lieues de Bibracte, il résolut d'abandonner la poursuite de l'ennemi et de se diriger sur cette ville pour en faire provision : *Iter ab Helvetiis avertit, ac Bibracte ire contendit.*

Nous devons interrompre notre récit pour rechercher où était Bibracte, oppidum des Éduens dont la position a été souvent contestée. Les uns l'ont placée à Autun, devenue *Augustodunum* sous l'empire, les autres sur les monts de Beuvray, situés à 3 lieues à l'ouest de la même ville. Ils ajoutent que ce lieu, muni de boulevards fort élevés et riche

de souvenirs druidiques, a porté le nom de *Briffactum* et de *Bibractensis* dans les plus anciennes chartres.

Nous croyons que cette montagne pouvait être l'oppidum, refuge des habitants d'Autun s'ils venaient à être forcés dans leur ville principale, et que ce motif seul lui a fait donner un nom similaire à celui de Bibracte. Nous pensons que ces deux localités se complétaient mutuellement, et que s'il existe un camp romain dans un coin de l'enceinte de *Briffactum*, c'est que César l'aura fait occuper comme position stratégique et pour empêcher les Éduens de s'en servir.

Autun était donc, selon nous, leur ville principale :

1° Parce que toutes les voies gauloises, devenues romaines, rayonnent autour d'elle et qu'il en existe à peine une seule du côté de Beuvray ;

2° Parce que le nom gaulois de *Bibracte* rappelant le souvenir d'un pont (*bibra*), il passe justement une rivière à Autun et il n'en existe pas à Beuvray ;

3° Parce que César, partant de Cussy-la-Colonne et disant qu'il n'est qu'à 7 lieues de Bibracte, ce qui était vrai pour Autun, en aurait été à 9 s'il eût été question de Beuvray. Cette déduction vaut mieux que toutes celles qu'on cherche à tirer d'un texte d'Eumènes si peu clair qu'il ne prouve rien.

Les Helvètes, ayant appris le mouvement de César sur Bibracte par quelques déserteurs d'Æmilius, officier de la cavalerie gauloise, crurent qu'il agissait par crainte, d'autant mieux que la veille il ne les avait pas attaqués sur leurs hauteurs. Ils tournent court sur son arrière-garde, soit pour la harceler, soit pour couper les vivres à l'armée. César se porte immédiatement sur une éminence, place quatre vieilles légions sur trois lignes vers le milieu de la colline, et envoie sur le haut les deux qu'il avait nouvellement levées dans la Province citérienne, lesquelles s'occupèrent de faire

un retranchement pour garder les bagages. Les Helvétiens, après avoir pareillement réuni leur attirail de voyage et leurs chariots, montent à l'attaque de la première ligne des légions.

Celles-ci fondent sur eux l'épée à la main et leur font lâcher pied. Ils reculent vers une montagne située à $\frac{1}{4}$ de lieue de là. Les Romains les suivent, et, pendant qu'ils montent après eux, un corps de Boïens et de Stulingiens formant environ quinze mille hommes vient les envelopper et les attaquer de flanc. Les Helvètes, placés sur le haut de la montagne, reviennent à la charge. Les Romains sont obligés de faire face de deux côtés.

Ainsi, le combat fut longtemps opiniâtre et douteux. Enfin, les ennemis fatigués se retirent, les uns sur la montagne, les autres sur leurs chariots dont ils se font un rempart. Après une longue résistance, tout leur bagage est pris et leur camp forcé. La fille d'Orgétorix et l'un de ses fils sont faits prisonniers. Ceux qui se sauvent, au nombre de cent trente mille environ, marchent jour et nuit sans s'arrêter et, le quatrième jour, arrivent sur les terres des Lingons : *in fines Lingonum die quarto pervenerunt*.

César ne les suit pas immédiatement, croyant devoir rester trois jours en ce lieu, tant à cause des blessés qu'à cause des morts qu'il fallait inhumer : *quum et propter vulnera militum et propter sepulturam occisorum, nostri triduum morati eos sequi non potuissent*. C'est la seule fois qu'il sera question de ce pieux devoir dans les *Commentaires*.

Le lieu où se donna cette mémorable bataille, ce vaste cimetière de toute une nation, a été longtemps cherché. On a fini par le découvrir dans les plaines de Cussy-la-Colonne, de Santosse, d'Ivry et d'Auvenay, sur un espace de plus de 2 kilomètres où existent de nombreux *tumuli* contenant des restes humains, des bracelets en bronze, des couteaux en silex et des débris de poteries. A Cussy se voit une haute

colonne due à l'art romain. Le souvenir qu'elle rappelle restait inconnu lorsque la découverte des tumuli a fait songer à la défaite des Helvétiens. On croit qu'elle a remplacé un monument plus ancien dont on montre les débris, lequel dut être élevé, sous Auguste, par les Éduens à la mémoire de César qui les avait délivrés de l'invasion étrangère.

Les malheureux émigrants qui s'étaient enfuis après la bataille arrivèrent, dit l'historien, le quatrième jour chez les Lingons. Leur retraite sur ce pays était toute naturelle, puisque les légions leur coupaient le chemin de la Séquanie ; il leur fallut d'abord gagner Langres pour atteindre ensuite les terres que les Germains occupaient entre les Vosges et le Rhin.

En partant de Cussy, sans chariots et sans bagages, pour suivre la route que nous indiquons, ils durent prendre la vallée d'Ouche qui menait à *Dibio* (Dijon) par Bligny et Pont-de-Pany. De Cussy à Dijon il y a 12 lieues, ils n'en avaient donc pas fait plus de trois par étape.

Bien que César se fût arrêté trois jours sur le champ de bataille, il n'en avait pas pour cela oublié les débris de l'armée vaincue. Il fit défendre aux Lingons de leur fournir des vivres s'ils ne voulaient pas être traités en ennemis. C'était jeter le désespoir parmi les fugitifs. Le cinquième jour il se mit à leur poursuite avec toutes ses forces : *ipse, triduo intermisso, cum omnibus copiis eos sequi cœpit*. C'est-à-dire qu'il se mit en route trois jours écoulés entre celui de la bataille et celui de son départ.

S'il part le matin du cinquième jour, il campa nécessairement, après deux étapes, vers Dijon, alors que les Helvètes venaient d'en sortir. Le lendemain il dut les serrer de plus près, puisque sa marche était le double de la leur.

Engagés sur l'antique voie de *Dibio* à *Andematunum* (Langres) et se voyant si chaudement poursuivis, ils envoient des messagers à César pour lui faire agréer leur soumission. Ceux-ci le croisent en route, se jettent à ses pieds et lui demandent la paix. Il leur commande de retourner de suite auprès des leurs et de les faire s'arrêter là où ils le rencontreraient : *quo tam essent*.

Il est clair que l'armée romaine dut les joindre entre Dijon et Langres, peut-être vers l'antique *Tile*, appelée maintenant Til-le-Château. Arrivé près d'eux, César leur demanda des otages, leurs armes et les esclaves qui s'étaient enfuis et cachés dans leurs rangs : *servos qui ad eos perfugissent*. Chose curieuse à noter que cette foule de serviteurs, anciens prisonniers de guerre vendus à l'encan quittant les domaines de leurs maîtres pour se cacher parmi les étrangers. Tout porte à croire que César les réclama, à la prière des Éduens dont les campagnes désertes manquaient de bras pour les cultiver. Il ne pouvait d'ailleurs autoriser un pareil état de choses sans s'exposer lui-même à ne plus trouver d'acheteurs quand aurait lieu ce trafic d'hommes, que nous verrons se renouveler plusieurs fois dans le cours des *Commentaires*.

Pendant que ce traité avait lieu, six mille *Urbigeni* (du canton de Berne), craignant qu'on ne les fît mourir après les avoir désarmés, se déroberent, au commencement de la nuit, et se dirigèrent du côté du Rhin vers les terres des Germains : *ad Rhenum finesque Germanorum contenderunt*.

Informé de leur fuite, César écrit à toutes les cités chez lesquelles ils pourraient passer : *quorum per fines ierant*, de marcher contre eux et de les ramener au camp sans délai. Ils durent chercher à atteindre les terres des *Leuci* et des *Mediomatrices*, ensuite celles des Germains fixés entre le Rhin et les Vosges. C'était, avons-nous vu, le projet de toute leur armée après sa défaite ; s'ils eussent, en effet, pris la